



ANIP AGENCE NATIONALE
D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Gestionnaire Mandataire



Palais de la Marina
01BP2028
Cotonou-Bénin

N° 386 /PR/ANIP/PCA/GM/SP-C

NOTE DE SERVICE

portant prorogation de l'opération de régularisation des résidus
pour l'inscription sur la Liste Electorale Informatisée (LEI),
jusqu'au 22 avril 2022 à 16 h.

Vu les besoins de la population,
Considérant le chronogramme de réalisation de la LEI,

Le Gestionnaire Mandataire de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes porte à la connaissance du public que l'opération de régularisation des résidus pour l'inscription sur la Liste Electorale Informatisée (LEI) se poursuit jusqu'au **vendredi 22 avril 2022 à 16 h.**

Les agents de collecte LEI ainsi que les agents d' enrôlement au RAVIP sont instruits de **rester mobiliser pour la satisfaction des usagers.**



Fait à Cotonou, le 13 avril 2022

Cyrille GOUGBEDJI

Gestionnaire mandataire de l'ANIP

